

René Lévesque et les politiques sociales dans les années 60

Yves Vaillancourt

Volume 4, Number 1, Spring 1991

Coopération internationale : nouveaux défis

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301125ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301125ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Vaillancourt, Y. (1991). René Lévesque et les politiques sociales dans les années 60. *Nouvelles pratiques sociales*, 4(1), 153–166. <https://doi.org/10.7202/301125ar>



Les pratiques sociales d'hier

René Lévesque et les politiques sociales dans les années 60*

Yves VAILLANCOURT
Département de travail social
Université du Québec à Montréal

Le sujet que je traiterai est plutôt pointu: «La contribution de René Lévesque au développement des politiques sociales pendant les années 60.» Ce faisant, j'oublierai complètement le René Lévesque des années 70 et 80. Je me centrerai sur les années 60, en privilégiant une période très courte, mais particulièrement décisive, soit celle des neuf mois au cours desquels il a été ministre du ministère de la Famille et du Bien-être social (MFBES), d'octobre 1965 à juin 1966.

Le fil conducteur de mon analyse est le suivant: au cours de son bref passage au MFBES, René Lévesque s'est adonné à la poursuite de deux objectifs indissociablement liés l'un à l'autre dans son action politique. *Premier objectif*: impulser des réformes pour moderniser les politiques sociales québécoises et l'organisation du Ministère; *deuxième objectif*: protéger et consolider les juridictions québécoises dans le domaine des politiques sociales en élargissant la brèche faite à la Conférence fédérale-provinciale du printemps 1964 par suite de l'obtention d'un Régime des rentes québécois et l'*opting out* de certains programmes à frais partagés

* Le présent texte a été l'objet d'une communication présentée par l'auteur dans le cadre du Colloque René Lévesque, tenu à l'UQAM les 22, 23 et 24 mars 1991.

dans le domaine social, dont les programmes d'assistance sociale et d'assurance-hospitalisation. À partir de l'enquête que j'ai menée, j'avance l'idée que la contribution de René Lévesque au développement des politiques sociales au Québec a été magistrale à l'automne 1965 et au début de l'année 1966, lorsqu'il dirigeait le MFBES. En outre, j'ai constaté que l'intérêt de René Lévesque pour les politiques sociales a précédé et prolongé de quelques années son passage, en coup de vent, au MFBES.

Pour fonder mon analyse, je m'appuierai en particulier sur des données inédites tirées de trois sources distinctes. *Première source*: les archives personnelles de M. Roger Marier – sous-ministre au MFBES de 1962 à 1970¹; *deuxième source*: les fonds d'archives des années 60 de deux ministères fédéraux, soit le ministère de la Santé nationale et Bien-être social et le ministère des Finances, consultés aux Archives nationales du Canada; *troisième source*: les «retailles» d'une dizaine d'entrevues faites, ces trois dernières années, avec d'anciens fonctionnaires québécois et fédéraux des années 60 impliqués dans les dossiers de politiques sociales, dans le cadre d'une recherche menée sur le Régime d'assistance publique du Canada vu à partir du Québec.

Je tenterai maintenant de suivre l'action de René Lévesque dans les politiques sociales au cours des années 60 en distinguant trois périodes, soit la période antérieure à son arrivée au Ministère (avant octobre 1965), la période de son passage au MFBES (octobre 1965 à juin 1966) et la période ultérieure à son passage au MFBES (de l'été 1966 à l'automne 1969).

AVANT L'AUTOMNE 1965

Au cours des cinq premières années de la Révolution tranquille (1960-1965), soit du temps où il dirigeait le ministère des Travaux publics et celui des Ressources hydrauliques – devenu plus tard le ministère des Ressources naturelles –, René Lévesque devait consacrer son temps à d'accaparants dossiers à caractère économique; ces lourdes responsabilités, normalement, auraient pu et dû le tenir éloigné des dossiers de politiques sociales. Mais tel ne fut pas le cas, semble-t-il. Lévesque trouva le temps de s'intéresser aux politiques sociales dès son entrée au gou-

1. Dans mes recherches sur les politiques et les pratiques sociales au cours des années 60, M. Roger Marier m'a aidé et m'aide encore de façon inestimable. Je profite de l'occasion pour lui exprimer ma profonde gratitude et lui rendre hommage pour son apport au développement des politiques sociales québécoises. Même si le présent texte est centré sur l'apport de René Lévesque, il est clair que cet apport n'aurait pas été aussi important si Lévesque n'avait pas été entouré de collaborateurs de la trempe de Roger Marier lors de son passage au ministère de la Famille et du Bien-être social.

vernement de Lesage et cet intérêt n'a fait que s'intensifier au cours des années 1964 et 1965.

Dès le début de la Révolution tranquille, Lévesque a suivi de près la mise en œuvre à partir de janvier 1961 de l'assurance-hospitalisation, un programme fédéral à frais partagés (Lévesque, 1986: 220). Il a vu passer au cabinet la décision d'instaurer les allocations scolaires pour les jeunes de 16 et 17 ans et la création du Comité Boucher en 1961. En 1963, Lévesque a lu le *Rapport Boucher* (1963) consacré à la question complexe de l'assistance publique et s'est intéressé vivement à ses recommandations, notamment celles concernant l'abolition des programmes d'assistance catégoriels à la faveur de l'adoption d'une loi unique d'aide sociale².

René Lévesque faisait partie de la délégation du gouvernement du Québec lors de la cruciale Conférence fédérale-provinciale qui s'est tenue à Québec les 31 mars, 1 et 2 avril 1964 et au cours de laquelle le Québec a pris de court, pour une fois dans l'histoire des 30 dernières années, le gouvernement fédéral. Il s'agissait alors du gouvernement libéral minoritaire de Pearson qui, séance tenante, a dû reculer sur deux dossiers de politiques sociales. Le premier recul, le plus connu, a trait au Régime des rentes du Québec et à la Caisse de dépôt incompatibles avec l'idée initiale du *Canada Pension Plan*. L'autre recul fédéral, que l'histoire a oublié, mais qui n'en demeure pas moins capital, a trait au retrait du Québec, ou à l'*opting out*, de certains programmes à frais partagés³. Dans la substantielle conférence de presse donnée par Jean Lesage, le 2 avril 1964, à l'issue de la Conférence, c'est le dossier de l'*opting out* des programmes à frais partagés⁴, et non pas celui du Régime des rentes du Québec, qui avait retenu la priorité dans les questions des journalistes et les réponses du Premier ministre du Québec (Lesage, 1964b). Dans une autre conférence de presse donnée séparément le même jour par le Premier ministre du Canada, le dossier de l'*opting out* avait également retenu une place de choix (Pearson, 1964).

René Lévesque, au tournant de l'année 1963 et 1964, fut amené, tout comme le gouvernement auquel il appartenait, à conférer aux ques-

2. Claude MORIN, membre influent du Comité Boucher, nous a dit en entrevue (1988): «Justement, il y avait René Lévesque dans le gouvernement et lui a beaucoup aimé le *Rapport*. Il était bien content de ça.» Ce témoignage est corroboré par celui d'André ESCOIGO (1991).

3. Claude MORIN a rendu compte de l'importance stratégique de ces deux dossiers (1972 et 1988).

4. Le droit du Québec de se retirer avec pleine compensation fiscale – par l'abattement de points d'impôts – avait été mis de l'avant par le gouvernement de Lesage dès la Conférence fédérale-provinciale de juillet 1960. Il avait été repris avec une détermination accrue à la Conférence fédérale-provinciale de novembre 1963 et à celle du printemps 1964 (LESAGE, 1964a).

tions de politiques sociales une place de choix dans la problématique du «maître chez nous». Au cours des conférences fédérales-provinciales de novembre 1963 et de mars-avril 1964, les tensions Québec-Ottawa avaient été grandement avivées par la détermination du Québec d'exercer un plus grand contrôle dans le développement de politiques sociales et sanitaires ajustées au contour spécifique de la société québécoise. Et le combat pour l'accroissement des pouvoirs du Québec dans le champ du sociosanitaire allait de pair avec la bataille pour le rapatriement à Québec de leviers fiscaux contrôlés par le fédéral. Ces deux combats étaient d'autant plus interreliés que les finances publiques du Québec, au milieu des années 60, devenaient de plus en plus précaires par suite des efforts de la Révolution tranquille.

En relisant les mémoires de Judy LaMarsh et d'André Laurendeau, il est possible d'entrevoir l'évolution de René Lévesque en référence aux dossiers de politiques sociales, pendant et après la Conférence fédérale-provinciale de 1964. Judy LaMarsh avait participé à la Conférence en tant que ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Dans ses mémoires, elle fait état de son immense désappointement d'avoir dû assister, impuissante, au recul du gouvernement fédéral face aux demandes du Québec, notamment dans le dossier de l'*opting out* des programmes à frais partagés où elle aurait souhaité une plus grande fermeté fédérale (LaMarsh, 1968: 122-128). En outre, elle attribue à René Lévesque une part importante de la responsabilité de la position du Québec en faveur de l'*opting out* des programmes à frais partagés⁵. Quant à Laurendeau, il a consigné dans son journal ses observations par suite d'une rencontre avec René Lévesque survenue en avril 1964, quelques semaines après la tapageuse Conférence fédérale-provinciale:

Lévesque paraît vraiment satisfait de l'entente conclue entre Ottawa et Québec (dont nous ne connaissons officiellement le texte que lundi). Il estime que l'essentiel du projet québécois de caisse de retraite a été sauvé: les concessions demeurent à ses yeux assez mineures. Par ailleurs, il y a des gains fiscaux [en lien avec l'*opting out* de certains programmes à frais partagés] dont il paraît satisfait pour l'instant. Mais ses yeux pétillent et il dit en souriant: «Maintenant, what's next?» (Laurendeau, 1990: 153).

5. Voici deux extraits significatifs de LAMARSH à cet égard: «[...] from René Lévesque who was becoming more and more aggressively anti-Ottawa, we knew that we were to be faced with new demands from Quebec for more money, more special deals, more provincial autonomy. We knew that the pressure to discontinue all shared-costs programs [...] would increase and that Quebec wanted to "opt out" of such programs, retaining federal contributions» (1968: 123). «But that threat hung over us, and the tense watchfulness of Paul Gérin-Lajoie, Quebec's constitutional expert, seated at Lesage's left, shoring him up, together with the brooding, unsmiling visage of René Lévesque, hunched in the members' benches right behind Lesage and me, insistently goading him on, boded no good for Canada» (1968: 126).

Ainsi, au cours des mois qui suivirent la Conférence du printemps 1964, Lévesque, comme il devait en témoigner dans ses mémoires (1986: 254-255), découvrait la place centrale des dossiers de politiques sociales dans la bataille du Québec pour maîtriser son développement social autant qu'économique. Mais à l'époque, il n'était pas encore à la tête d'un ministère à vocation sociale. Cela ne devait venir qu'en octobre 1965.

AU MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DU BIEN-ÊTRE (1965-1966)

Lévesque arrive au MFBES en octobre 1965 à un moment crucial. Ce ministère, depuis juillet 1960, avait été dirigé par Émilien Lafrance, un ministre faible et conservateur dans le cabinet Lesage⁶. Lafrance était dépourvu de la compétence et de la motivation nécessaires pour concevoir et mettre de l'avant les réformes correspondant, dans le domaine du bien-être, à celles qui étaient déployées dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'administration publique, du développement économique, etc. Il ne s'intéressait qu'à un seul dossier, celui de la lutte contre l'alcoolisme⁷. Certes, ses lacunes étaient compensées en partie par le travail effectué, depuis juillet 1962, par Roger Marier, un sous-ministre capable de vaquer aux affaires courantes «avec l'intégrité, la compétence et la parfaite loyauté d'un haut fonctionnaire modèle qui est aussi un homme de grande culture», pour emprunter les qualificatifs de René Lévesque lui-même (Lévesque, 1966b). Grâce à l'apport de Marier et des nouvelles ressources humaines recrutées graduellement par ce dernier, plusieurs documents officiels issus du MFBES et signés par Lafrance, en 1964 et 1965, étaient de qualité. Je pense notamment à des documents préparés pour des Conférences fédérales-provinciales des ministres du Bien-être social comme celle de mai 1964 (Lafrance, 1964). Mais un sous-ministre, même d'envergure, ne pouvait tout de même pas remplacer son ministre à la table du Conseil des ministres ni à celle des Conférences fédérales-provinciales des ministres du Bien-être (Marier, 1990a, 1990b; Escojido, 1991)⁸.

6. Pour en savoir plus sur Émilien Lafrance, voir le mémoire produit par Michel LÉVESQUE (1987).

7. Dans son journal intime écrit le 19 juillet 1965, par exemple, Lafrance, qui participe à une Conférence fédérale-provinciale dans laquelle il est question de dossiers qui le concernent comme le projet d'un Régime d'assistance publique du Canada, ne consigne aucune réflexion concernant ces dossiers. Par contre, il formule ses inquiétudes en rapport avec l'amendement de la législation régissant la vente de l'alcool le dimanche (LAFRANCE, 1965b).

8. Questionné sur la performance de Lafrance comme ministre, Roger Marier a répondu: «M. Lafrance a toujours endossé les recommandations que je lui ai faites et les documents pour transmission au cabinet ou au Conseil du Trésor. Il avait un intérêt et c'était l'anti-alcoolisme. Il n'avait guère d'intérêt

À l'été et à l'automne 1965, le vide politique à la tête du Ministère était devenu encore plus évident. Les rumeurs de démission de Lafrance circulent à Québec et à Ottawa⁹. Lafrance multiplie les consultations avec les élites religieuses et mène des tractations laborieuses avec Lesage au sujet de son avenir au cabinet, comme en témoigne une lettre à ce sujet datée du 21 juillet (Lafrance, 1965a). En août 1965, Judy LaMarsh doit relancer Lafrance par télégramme, parce que son silence laisse l'impression qu'il n'a pas reçu une lettre importante touchant l'organisation d'une prochaine Conférence fédérale-provinciale des ministres du Bien-être social (LaMarsh, 1965a).

Donc, au moment où René Lévesque arrive au MFBES, le défi est d'autant plus de taille que ce ministère était pratiquement privé d'un véritable ministre de la Révolution tranquille depuis cinq ans et d'un ministre tout court depuis quelques mois (Lévesque, 1986: 259-260). Pourtant, des dossiers interpellants exigeaient l'attention de la direction du Ministère et du gouvernement. L'année 1965 était celle de la mise au point et de la mise en place des modalités de l'*opting out* des programmes à frais partagés. Le gouvernement fédéral avait adopté la *Loi sur les programmes établis (Arrangements provisoires)* à l'hiver 1965 (Canada, 1965). En vertu de cette loi, des «accords supplémentaires» pour mettre en œuvre le retrait avaient été préparés à l'été et à l'automne 1965 et avaient impliqué des interactions entre le ministère des Finances à Ottawa et le ministère des Affaires fédérales-provinciales à Québec. Ces «accords supplémentaires» furent signés en octobre 1965. Il y avait l'accord sur l'assurance-hospitalisation; il y avait aussi celui sur «le programme spécial de bien-être». Ce dernier concernait directement le MFBES; il avait trait au retrait du Québec des programmes fédéraux d'assistance sociale en retour d'un abattement fiscal de 4 points d'impôts sur le revenu des particuliers. René Lévesque a signé cet accord négocié par Claude Morin et Louis Bernard,

pour autre chose. Lui-même disait, un peu à la blague: "J'ai un bon sous-ministre. Les ministres valent ce que les sous-ministres valent". Mais, l'embarras, c'était que moi je siégeais pas autour de la table du Conseil [des ministres]. J'avais l'impression qu'il n'était jamais là au bon moment pour défendre les positions du Ministère. Mais M. Lafrance était par ailleurs tout à fait estimable et j'ai travaillé avec lui et non pas dans son dos.» (MARIER, 1990a: 5). Le témoignage d'André Escojido va tout à fait dans le même sens: «[...] vu qu'on n'avait pas le droit de parler même si on était en arrière de lui [Lafrance] [...] on patinait un peu pour pallier aux difficultés que certaines incompréhensions de M. Lafrance nous créaient sur place. C'est pas toujours facile de discuter et de faire valoir une argumentation par personne interposée [...] Il n'y a rien de pire que de voir le gars qui parle en escamotant des réalités ou en réduisant à son insu des arguments majeurs. On enregistre des frustrations et c'est le lot des joyeux fonctionnaires que nous voulions être» (ESCOJIDO, 1991: 6).

9. Au début d'octobre 1965, un fonctionnaire fédéral, Réal Rouleau, à la suite d'un voyage à Québec ramène au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social la nouvelle qu'Émilien Lafrance prendra un congé sans solde de trois mois et sera remplacé pendant ce temps par René Lévesque (McNEIL, 1965).

quelques jours après son entrée en fonction. Et paradoxalement, en même temps qu'il signait cet accord, il devait au nom du Québec s'insérer rapidement dans les dernières rondes de discussions fédérales-provinciales entourant la préparation de la *Loi fédérale sur le Régime d'assistance publique du Canada* (RAPC) parrainée par le ministère fédéral de la Santé et du Bien-être.

Même s'il a été de trop courte durée, le passage de René Lévesque au MFBES s'est apparenté à *une tornade* qui a laissé une marque profonde dans le souvenir de plusieurs de ses collaborateurs de l'époque. Lorsque j'ai demandé à Roger Marier, en entrevue, d'évaluer le passage de René Lévesque au MFBES, son visage s'est illuminé et il m'a répondu: «*Intense, intense, intense*» (1990a: 5). Ce témoignage est corroboré par celui d'autres proches collaborateurs de Lévesque au MFBES à l'époque, dont Gilles Beausoleil (1990) et André Escojido (1991)¹⁰. Il est confirmé de façon discrète par des hauts fonctionnaires fédéraux de l'époque comme Richard Splane et John Osborne, qui ont vu Lévesque à l'œuvre dans des réunions fédérales-provinciales sur les questions de bien-être¹¹. En entrevue, ces derniers m'ont livré des opinions sur Lévesque qui traduisent ce que j'appellerais un double sentiment de crainte et d'admiration. Sentiment de *crainte* parce que la position de Lévesque sur l'*opting out* du Québec des programmes à frais partagés était exprimée avec clarté et détermination, ce qui créait un certain malaise chez les vis-à-vis fédéraux. Sentiment d'*admiration* parce que les hauts fonctionnaires fédéraux qui ont vu René Lévesque à l'œuvre dans des discussions à Ottawa sur des dossiers de politiques sociales ont été amenés à reconnaître la grande maîtrise technique des diverses facettes de ces dossiers joutée à une fougueuse détermination à réformer les programmes sociaux, de manière à élargir la protection apportée aux citoyens et aux familles ordinaires (Splane, 1990; Osborne, 1990).

10. Lors de son court passage au MFBES, Lévesque ne s'est pas fait que des admirateurs parmi les hauts fonctionnaires du Ministère. Certaines personnes se sont senties bouculées par lui et ne l'ont pas apprécié. C'est ainsi que R. Edgard Guay, sous-ministre adjoint au MFBES à l'époque, se montre sévère à l'endroit de Lévesque comme administrateur (GUAY, 1990).

11. La réputation de René Lévesque avait précédé son arrivée au MFBES. L'admiration quasi dithyrambique de l'équipe de la direction de la division Bien-être social du Ministère fédéral a été exprimée dans une lettre envoyée par Judy LaMarsh à René Lévesque le 27 octobre 1965: «*Votre récente nomination au poste-feuille de la Famille et du Bien-être social de votre province a été universellement remarquée et applaudie. Plusieurs de mes propres commettants se sont déclarés heureux de cette nomination et M. Willard, sous-ministre du Bien-être social dans mon Ministère, ainsi que son personnel ont, durant la récente réunion du Conseil national du Bien-être social, perçu des échos de la satisfaction avec laquelle nos associés à travers le Canada ont été enchantés de voir un homme de votre dynamisme et de votre stature venir épauler leurs efforts*» (LAMARSH, 1965b). Ces propos sont assez différents de ceux que LaMarsh devait formuler dans ses mémoires quelques années plus tard, comme nous l'avons constaté dans la note 4!

Ce sentiment de crainte et d'admiration des hauts fonctionnaires fédéraux, j'ai eu l'occasion de le saisir comme du dedans en lisant, l'été dernier, aux Archives nationales à Ottawa, les 214 pages, dactylographiées sur papier oignon 8,5 sur 14, du procès-verbal en anglais de la Conférence fédérale-provinciale des ministres du Bien-être social des 7 et 8 janvier 1966 (Canada, 1966). Cette conférence portait sur le Régime d'assistance publique du Canada. Le Québec était arrivé avec un impressionnant mémoire de 30 pages préparé pendant les vacances des Fêtes, sous la responsabilité de René Lévesque, par Roger Marier, Louis Bernard et André Escojido dans la résidence de ce dernier dans le Vieux-Québec, avec, semble-t-il, du cognac à proximité (Escojido, 1991). Ce mémoire était on ne peut plus clair et politiquement offensif sur la question de l'*opting out*. Il était techniquement bien fait. En reprenant à son compte la philosophie réformiste du *Rapport Boucher*, il véhiculait une série de propositions qui s'inséraient dans un plan cohérent de politiques sociales québécoises. Il apportait une contribution originale sur la question des allocations familiales, des allocations scolaires, de l'assistance médicale, des services sociaux aux jeunes, etc.

Mais à cette Conférence en janvier 1966, Lévesque ne s'est pas contenté de livrer le contenu du mémoire du gouvernement du Québec (Canada, 1966: 16-36). Tout au long de ces deux jours de discussion, il a participé aux débats, il est revenu à la charge, avec fébrilité et vigueur, pour exprimer le point de vue du Québec sur les diverses questions abordées dans l'ordre du jour. Tout en réitérant à divers moments, avec assurance et netteté, la volonté du Québec de sortir définitivement un jour prochain des programmes à frais partagés dont on discutait – ce qui ne manquait pas de provoquer certains frissons autour de la table –, il n'a pas cessé d'avancer des propositions constructives pour améliorer la couverture sociale des programmes et pour élargir la portée du RAPC. En lisant les «minutes» de cette importante conférence, j'ai pris la mesure de la forte impression faite par Lévesque sur ses homologues des autres provinces ainsi que sur l'imposant sous-ministre fédéral du Bien-être social qu'était Joseph Willard. Plusieurs ministres provinciaux du Bien-être se sont référés admirativement aux contributions de Lévesque. Par exemple, Myles Murray, ministre du Bien-être social à Terre-Neuve, dit à un moment:

I think we have all been tremendously impressed by the most masterly statements [made] by the Minister from Quebec. The program he suggest about a re-vamping of family allowances is one which has a very particular appeal for Newfoundland [...] (Canada, 1966: 66).

La marque du passage de René Lévesque au MFBES se résume en un mot: il a donné une incroyable *impulsion* au Ministère. Même si le

temps lui aura manqué pour achever l'œuvre entreprise, il a placé sur les rails des dossiers importants, dont ceux des allocations familiales et de l'aide sociale. Dès son arrivée, il s'est engagé publiquement à faire du *Rapport Boucher* «la bible» ou «la feuille de route» du Ministère, voire du gouvernement (Québec, 1966c: 743; La Presse, 1966; Lévesque, 1966a). Pour lui, impulser l'orientation du *Rapport Boucher* dans les dossiers de politiques sociales, notamment dans le dossier de la réforme de l'aide sociale, signifiait d'abord remplacer la vieille notion de charité par celle du droit, comme il le rappelait dans un discours en Chambre le 17 février 1966:

[L'enjeu c'est de] substituer à la vieille notion de charité – comme si l'État était devenu une espèce de patron qui se substituait au grand seigneur d'autrefois dans le genre: j'ai les moyens de donner des miettes, arrangez-vous avec les miettes... Et c'est l'esprit qui flotte dans une bonne partie de cette législation-là.– [...] Il faut substituer à ces vieilles notions le droit pur et simple pour tout citoyen et sa famille de voir la société, en autant qu'elle en est capable, qu'elle en a les disponibilités, subvenir à ses besoins essentiels (Québec, 1966c: 744).

Sous le leadership de Lévesque, les préparatifs de la réforme de l'aide sociale ont progressé à grands pas; une *Loi d'assistance médicale* a été adoptée et mise en application à partir du 1^{er} avril 1966; la préparation d'un programme québécois d'allocations familiales a été priorisée; des initiatives ont été prises dans le domaine des services sociaux aux personnes âgées et aux jeunes; le transfert de l'aide sociale des agences vers les bureaux locaux et régionaux du Ministère a été accéléré¹². Puis il y a eu la campagne électorale du printemps 1966 et la défaite de juin 1966.

APRÈS LA DÉFAITE DES LIBÉRAUX (DE 1966 À 1969)

Après la défaite des Libéraux en juin 1966, René Lévesque a fait quelque chose que très peu de ministres sortants, hier comme aujourd'hui, ont l'habitude de faire: il a rédigé, le 16 juin, une lettre adressée à son successeur à la direction du MFBES, successeur dont il ne connaissait pas encore le nom à ce moment-là. Dans cette lettre de 4 pages, marquée au coin d'une grande délicatesse à l'endroit des personnes et d'une étonnante

12. Yvon Belley était directeur général de l'agence de service social d'Amos en 1965 et 1966. Il se souvient des contacts directs qu'il avait eus à l'époque avec René Lévesque pour négocier des modalités des transferts: «Je me rappelle même avoir à un moment donné [...] communiqué moi-même avec M. René Lévesque qui était le ministre responsable de l'assistance-chômage [et de] l'avoir appelé personnellement; c'est pour vous dire à quel point il était disponible cet homme-là. Je trouve ça fantastique, quand tu regardes ça après... C'était un dossier qu'il connaissait et puis, c'était un gars efficace» (BELLEY, 1990: 5).

concision, il livre un bilan touchant les ressources humaines, les dossiers prioritaires et les forces et faiblesses du Ministère. Dans la section 6 de cette lettre consacrée aux relations fédérales-provinciales, il revient sur la question de l'*opting out*, qui lui tient à cœur:

Ici, il y a deux points principaux (sans compter la question des allocations familiales, bien entendu):

- a) Les programmes conjoints (pensions, assistance-chômage) à propos desquels, depuis le retrait du Québec, nous sommes en période «d'*opting-out* transitoire» jusqu'en 1970.
- b) Le Plan canadien d'assistance: – législation omnibus, regroupant et élargissant les contributions fédérales dans le domaine de l'assistance (v.g. couvrant pour la première fois les mères nécessiteuses), et qui même si les textes fédéraux ne sont pas encore dans les statuts – est en vigueur depuis le 1^{er} avril de cette année. Inutile de préciser qu'ici également, nous avons clairement indiqué au fédéral que nous exigeons la formule d'*opting out*» (Lévesque, 1966b).

Le successeur de Lévesque, dans le gouvernement de l'Union nationale de 1966 à 1970, devait être Jean-Paul Cloutier. Dans une entrevue faite récemment, il a confié que lorsqu'il est entré dans le bureau du ministre, en juin 1966, il a été surpris de trouver cette lettre:

[...] en 1966, de tous les ministres, M. Lévesque était le seul à avoir laissé à son successeur une enveloppe dans laquelle il décrivait l'état du Ministère, l'étape où étaient rendues les différentes législations et il donnait aussi ses commentaires sur la qualité des ressources humaines. Je me souviens de ce document-là que j'ai trouvé très intéressant et que j'ai beaucoup apprécié (Cloutier, 1991: 7).

Après son départ du Ministère en 1966, Lévesque a continué à s'intéresser à certains dossiers de politiques sociales. En particulier, il a participé au débat sur le programme québécois d'allocations familiales en mars et en avril 1967 (Québec, 1967a, 1967b) en reprochant au gouvernement de l'UN de recourir à une stratégie d'*«émiettement»* et de *«saupoudrage»*¹³. Lévesque a continué à suivre de près tout le dossier de la réforme québécoise de l'aide sociale, qui a connu son moment culminant à l'automne 1969 à l'occasion des travaux de la Commission parlemen-

13. Lévesque était favorable à un plan québécois d'allocations familiales dans lequel l'on n'aurait pas versé d'allocations au premier enfant de façon à pouvoir augmenter les montants des allocations aux enfants venant après le premier. De la sorte, il pensait pouvoir aider davantage les familles nombreuses qui étaient plus exposées à la pauvreté selon les statistiques de l'époque. Avec un tel plan d'allocations familiales québécoises, Lévesque escomptait conférer au programme québécois une originalité qui les distinguerait des allocations familiales fédérales et, du même coup, mettre le Québec dans une position avantageuse dans la lutte pour le rapatriement des politiques sociales.

taire. Dans cette Commission parlementaire mémorable, la contribution de René Lévesque a été impressionnante¹⁴ (Québec, 1969a, 1969b, 1969c, 1969d), notamment le 6 novembre dans le cadre des échanges avec une Mme Gauthier de l'Abitibi (Québec, 1969c) et le 20 novembre lors des travaux de la Commission pour dégager des conclusions par suite des audiences (Québec, 1969d). Le 2 décembre 1969, Lévesque s'exprima sur le même sujet dans les débats en Chambre (Québec, 1969e). On peut même dire qu'au cours de ces années 1966 à 1970, un certain courant positif passait dans les relations Lévesque-Cloutier. Ce dernier vouait de l'estime à René Lévesque et manifestait de l'ouverture à ses suggestions, notamment à partir de l'automne 1967, une fois que R. Lévesque eut quitté le PLQ. Si bien que, sur certains dossiers, il est permis d'entrevoir une certaine continuité de Lévesque à Cloutier.

CONCLUSION

Il apparaît donc que la contribution de René Lévesque au développement des politiques sociales québécoises au cours des années 60 dépasse de beaucoup les huit mois de son passage au ministère de la Famille et du Bien-être social, d'octobre 1965 au 16 juin 1966, même si ces huit mois ont été des plus intenses et déterminants pour placer sur les rails un certain nombre de dossiers (aide sociale, assistance médicale, assistance médicaments, allocations familiales, retrait du Québec des programmes à frais partagés).

Ce que je retiens comme élément principal du passage de René Lévesque au MFBES en 1965 et 1966, c'est qu'il a été capable, avec une fougue et une lucidité exceptionnelles, de mener en même temps et indissociablement, une lutte contre Ottawa pour l'accroissement des pouvoirs du Québec dans le champ des politiques sociales (*l'opting out*) et une lutte au sein du Ministère et du gouvernement pour que ces pouvoirs accrus soient utilisés pour développer des politiques sociales plus justes et respectueuses des droits des citoyens ordinaires.

Dans la conjoncture présente des années 90, cet héritage de Lévesque mérite un surcroît d'attention. Le dossier de *l'opting out* est revenu sur

14. Dans une entrevue qu'il m'a accordée, Denis Fortin, qui avait assisté comme fonctionnaire aux travaux de la Commission parlementaire de l'automne 1969, a rappelé comment il avait été pris de court lorsque le ministre, lui-même débordé, l'avait invité à répondre à sa place à certaines questions techniques de René Lévesque: «Il m'avait fait bégayer, car il avait bien repéré les faiblesses et incohérences internes de cette loi. D'où ma difficulté de défendre l'indéfendable» (FORTIN, 1990: 21-22). Il est possible de retrouver cet échange dans les «minutes» de la Commission parlementaire (QUÉBEC, 1969d: 3864-3866) et de constater que le jeune fonctionnaire était effectivement débordé!

le devant de la scène. La volonté du peuple québécois de récupérer ses juridictions dans le champ de la santé, des services sociaux et des programmes de sécurité du revenu a refait surface. Mais l'enjeu devient alors le suivant: ces pouvoirs accrus, allons-nous les utiliser pour faire pire ou mieux que le reste du Canada dans le social? La pratique du René Lévesque du milieu des années 60 captive mon admiration parce que sa réponse à lui, à ce moment-là, était claire: c'était pour faire mieux! Il voulait que le Québec devienne maître d'œuvre de ses politiques sociales dans le but de rendre ces dernières plus progressistes que ce qu'elles étaient dans le reste du Canada. C'est pourquoi d'ailleurs un certain nombre d'intervenants sociaux suivaient avec sympathie la pratique de René Lévesque dans le domaine des politiques sociales (Beaupré, 1966).

Bibliographie

- BEAUPRÉ, Louis (1966). «Nouvelle politique sociale du Ministère», *La famille*, bulletin de la Fédération des services sociaux à la famille du Québec, vol. 3, n° 31 (25 mars), 11-20.
- BOUCHER, J.-E. (1963). *Rapport du Comité d'étude sur l'assistance publique*, Québec, L'Éditeur officiel du Québec, 230 p.
- CANADA (1965). Loi sur les programmes établis (Arrangements provisoires), dans *Statuts du Canada*, chap. 54.
- CANADA (1966). *Proceedings of Meeting of Ministers of Welfare, January 7 and 8, 1966*, Ottawa, ministère Santé nationale et Bien-être social, texte dactylographié, 214 p. Archives nationales du Canada, RG 29, volume 2115, dossier 23-4-5, partie 2.
- LAFRANCE, Émilien (1964). *Déclaration de l'honorable Émilien Lafrance ministre de la Famille et du Bien-être social*, Conférence fédérale-provinciale des ministres du Bien-être, Ottawa, 28-29 mai, 18 p.
- LAFRANCE, Émilien (1965a). *Lettre d'Émilien Lafrance à Jean Lesage*, Québec, le 21 juillet 1965. Fonds d'archives d'Émilien Lafrance transmis par Michel Lévesque.
- LAFRANCE, Émilien (1965b). *Démission*. Journal personnel rédigé à l'été 1965 et reproduit dans LÉVESQUE, Michel (1987), *Le conservatisme au Québec: Le cheminement politique d'Émilien Lafrance (1952-1970)*, mémoire de maîtrise en science politique, Université McGill, Montréal, annexe 3, 257-264.
- LAMARSH, Judy (1965a). *Télégramme de Judy LaMarsh à Émilien Lafrance, le 10 août 1965*, 1 p. Archives nationales du Canada, RG 29, volume 2115, dossier 23-4-5.
- LAMARSH, Judy (1965b). *Lettre de Judy LaMarsh à René Lévesque, le 27 octobre 1965*, 2 p. Archives nationales du Canada, RG 29, volume 2116, dossier 23-4-5.
- LAMARSH, Judy (1968). *Memoirs of a Bird in a Gilded Cage*, Toronto et Montréal, McClelland and Stewart Limited, 366 p.
- LA PRESSE (1966). «Non plus la charité de type aumône, mais la charité dans le sens de la sécurité sociale», résumé non signé d'une conférence de René Lévesque, *La Presse*, 22 février 1966.

- LAURENDEAU, André (1990). *Journal tenu pendant la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, Montréal, VLB Éditeur/Le Septentrion, 385 p.
- LESAGE, Jean (1964a). «Déclaration de J. Lesage», dans Conférence fédérale-provinciale, 31 mars-2 avril 1964, Québec, *Compte rendu des délibérations*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 30-53.
- LESAGE, Jean (1964b). *Transcriptions de la conférence de presse donnée par Jean Lesage le 2 avril 1964 après la Conférence fédérale-provinciale de Québec*, version anglaise, texte dactylographié, Ottawa, 21 p. Archives nationales du Canada, RG 29, volume 2114, dossier 23-3-6.
- LESAGE, Jean (1965). «Déclaration de J. Lesage», dans Conférence fédérale-provinciale, 19-22 juillet 1965, Ottawa, *Compte rendu des délibérations*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 47-65.
- LÉVESQUE, Michel (1987). *Le conservatisme au Québec: le cheminement politique d'Émilien Lafrance (1952-1970)*, mémoire de maîtrise en science politique, Université McGill, Montréal.
- LÉVESQUE, René (1966a). *Québec's Statement at the Federal-Provincial Conference on the Canada Assistance Plan* (des 7-8 janvier), version anglaise, 26 p. Archives nationales du Canada, RG 29, volume 2115, dossier 23-4-5, partie 2.
- LÉVESQUE, René (1966b). *Lettre de René Lévesque à son successeur*, Québec, 15 juin, 4 p. Archives personnelles de Roger Marier.
- LÉVESQUE, René (1986). *Attendez que je me rappelle...*, Montréal, Québec/Amérique, 525 p.
- MCNEIL, B. (1965). *Mémo de B. McNeill à J. W. Willard*, Ottawa, 4 octobre 1965. Archives nationales du Canada, RG 29, volume 2115, dossier 23-4-4.
- MORIN, Claude (1972). *Le pouvoir québécois... en négociation*, Montréal, Boréal Express.
- PEARSON, Lester B. (1964). *Transcriptions de la conférence de presse donnée par Lester B. Pearson, le 2 avril 1964, après la Conférence fédérale-provinciale de Québec*, version anglaise, texte dactylographié, Ottawa, 14 p. Archives nationales du Canada, RG 29, volume 2114, dossier 23-3-6.
- QUÉBEC (1966a). *Journal des débats de l'Assemblée législative*, mardi 25 janvier, 1-7. (Discours du Trône).
- QUÉBEC (1966b). *Journal des débats de l'Assemblée législative*, vendredi 11 février, 585-591. (Débat sur les politiques sociales et fiscales).
- QUÉBEC (1966c). *Journal des débats de l'Assemblée législative*, jeudi 17 février, 736-749. (Discours de R. Lévesque en référence au Discours du Trône).
- QUÉBEC (1966d). *Journal des débats de l'Assemblée législative*, mardi 22 mars, 1522-1559. (Débat sur les politiques sociales).
- QUÉBEC (1967a). *Journal des débats de l'Assemblée législative*, jeudi 30 mars, 1911-1915. (Débat sur les allocations familiales).
- QUÉBEC (1967b). *Journal des débats de l'Assemblée législative*, jeudi 20 avril, 2294-2335. (Débat sur les allocations familiales).
- QUÉBEC (1969a). *Journal des débats de l'Assemblée nationale. Commission permanente de la famille et du bien-être social*, Bill 26 – *Loi de l'aide sociale*, première séance, le 11 septembre, 3381-3397.

- QUÉBEC (1969b). *Journal des débats de l'Assemblée nationale. Commission permanente de la famille et du bien-être social, Bill 26 – Loi de l'aide sociale, deuxième séance, le 18 septembre, 3478-3535.*
- QUÉBEC (1969c). *Journal des débats de l'Assemblée nationale. Commission permanente de la famille et du bien-être social, Bill 26 – Loi de l'aide sociale, troisième séance, le 6 novembre, 3800-3826.*
- QUÉBEC (1969d). *Journal des débats de l'Assemblée nationale. Commission permanente de la famille et du bien-être social, Bill 26 – Loi de l'aide sociale, quatrième séance, le 20 novembre, 3843-3891.*
- QUÉBEC (1969e). *Journal des débats de l'Assemblée nationale, mardi 2 décembre, 4469-4511. (Débat en deuxième lecture de la Loi de l'aide sociale).*

Entrevues

- BEAUSOLEIL, Gilles (1989). *Entrevue faite par Yves Vaillancourt avec Gilles Beausoleil, Montréal, le 17 novembre, transcription de 6 p.*
- BEAUSOLEIL, Gilles (1990). *Entrevue faite par Yves Vaillancourt avec Gilles Beausoleil à Montréal, le 12 juin, transcription de 17 p.*
- BELLEY, Yvon (1990). *Entrevue faite par Raymonde Bourque et Clément Mercier avec Yvon Belley à Montréal le 14 juin, transcription de 30 p.*
- CLOUTIER, Jean-Paul (1991). *Entrevue faite par Yves Vaillancourt avec Jean-Paul Cloutier à Québec, le 27 février, transcription de 35 p.*
- ESCOJIDO, André (1991). *Entrevue faite par Yves Vaillancourt avec André Escojido à Québec, le 27 février, transcription de 34 p.*
- FORTIN, Denis (1990). *Entrevue faite par Yves Vaillancourt avec Denis Fortin à Québec, le 6 juin, transcription de 26 p.*
- GUAY, R. Edgard (1990). *Entrevue faite par Yves Vaillancourt avec R. Edgard Guay, à Québec, le 11 avril, transcription de 24 p.*
- MARIER, Roger (1990a). *Entrevue faite par Yves Vaillancourt avec Roger Marier, à Québec, le 17 mai, transcription de 16 p.*
- MARIER, Roger (1990b). *Entrevue faite par Yves Vaillancourt avec Roger Marier, à Québec, le 20 juillet, transcription de 20 p.*
- MORIN, Claude (1988). *Entrevue faite par Yves Vaillancourt avec Claude Morin, à Sainte-Foy, le 18 mai, transcription de 17 p.*
- OSBORNE, John E. (1990). *Entrevue faite par Yves Vaillancourt avec John E. Osborne, à Nepean, le 21 juin, transcription de 22 p.*
- SPLANE, Richard B. (1990). *Entrevue téléphonique faite par Yves Vaillancourt avec Richard B. Splane, le 21 août, 60 minutes, résumé de 4 p.*